

Terrain de jeux édition 2011

Pour la saison estivale 2011, une nouvelle formule sera offerte aux parents qui désirent inscrire leur enfant dans un terrain de jeux. Suite à une baisse importante des inscriptions dans les terrains de jeux situés dans les différents quartiers de la municipalité ainsi qu'un déficit opérationnel des sites d'animation dans les parcs, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un nouveau fonctionnement. Cette décision émerge d'une longue réflexion de la part des membres de la direction de l'organisme Anim'Action ainsi que des instances de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Désormais, seulement les parcs Guy-Bélanger, Gagnier et Langlois (adolescent), offriront de l'animation durant l'été entière (5 jours/semaine).

Pour les parcs Morin, Arthur-Barrette, St-Joseph, Quatre-Saisons et Raoul-Leduc, le service ne sera offert que pour trois jours semaines. De plus, advenant un nombre d'inscription inférieur à 15 pour un site donné en date du 3 juin 2011, nous nous réservons le droit de fermer le parc pour l'été entier.

Voici les journées d'ouverture des terrains de jeux :

- Morin → lundi, mardi et mercredi
- Arthur-Barrette → mercredi, jeudi et vendredi
- Raoul-Leduc → lundi, mardi et mercredi
- St-Joseph → lundi, mardi et mercredi
- Quatre-Saisons → mercredi, jeudi et vendredi

Veillez noter que lors de la journée du mercredi, le parc sera ouvert seulement pour les enfants qui sont inscrits à la sortie.

Nous sommes désolés des inconvénients que ces changements peuvent vous causer. Soyez toutefois assuré que ceux-ci sont fait dans l'objectif constant d'améliorer nos services et la qualité de l'animation que nous offrons à vos enfants.

La direction